



RANDO

PYRÉNÉES
ORIENTALES

LE DÉPARTEMENT



JC. Milhet

CHARTRE DE SAISIE

du Réseau Geotrek Pyrénées-Orientales



Réalisation : janvier 2020

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION DE LA CHARTE DE SAISIE

La charte de saisie est un outil de travail qui a pour vocation d'accompagner les membres contributeurs du Réseau Geotrek Pyrénées-Orientales. En complément du guide d'utilisation, elle intervient comme une norme à suivre dans le processus de saisie des données de valorisation dans Geotrek-Admin.

La charte de saisie a pour objet d'organiser et de faciliter le travail entre les membres contributeurs du Réseau Geotrek Pyrénées-Orientales : elle permet de cadrer la rédaction des contenus de valorisation des itinéraires de promenade et de randonnée.

La charte de saisie est l'élément fondateur de toute publication, elle apporte une cohésion globale à l'ensemble des contenus en précisant le choix des thèmes, des angles, les règles d'intégration des données et le traitement des informations (textes, titres, photos, etc.).

La charte de saisie décrit les principes de saisie généraux : elle ne traite en aucun cas des règles d'utilisation en termes de navigation, de fonctionnalités de Geotrek-Admin, précisées dans le guide d'utilisation et faisant l'objet de points traités en formation et lors de l'accompagnement réalisé par le référent départemental auprès des membres contributeurs du Réseau Geotrek Pyrénées-Orientales.

PRÉREQUIS POUR ÉDITER UN ITINÉRAIRE

Le choix des itinéraires doit se faire en cohérence avec les enjeux de préservation des espaces naturels, les contraintes de sécurité, le respect des autres usages et l'offre des itinéraires voisins. Il convient de proposer des chemins et sentiers ouverts au public. Il revient à chaque structure, responsable de publication, de veiller au respect des prérequis et si besoin d'actualiser le travail de repérage, le respect de l'emprise publique et de la propriété privée, et le recoupement avec les autres réseaux (départemental et locaux). Enfin, tout comme pour les points d'intérêt patrimonial (POIs), le choix définitif reste à la décision du responsable de publication (référént valorisation de la structure gestionnaire), après avis du référent départemental. Chaque structure veillera à la cohérence de l'offre à l'échelle de son territoire et le référent départemental à la cohérence de l'offre à l'échelle départementale.

Rappel des critères de base adoptés via la convention de participation au Réseau Geotrek Pyrénées-Orientales :

- Un maître d'ouvrage public
... qui assure la gestion, le balisage et l'entretien de l'itinéraire
- Un statut foncier « maîtrisé »
... c'est à dire en majorité public et d'éventuelles parties privées conventionnées
- Un balisage aux normes de la charte de la fédération sportive concernée
Ex. FFRandonnée, FFC ou FFCT
- Un intérêt avéré pour le public avec des cibles à identifier pour chaque itinéraire
Ex. Familles, sportifs, etc.
- Des patrimoines naturels, paysagers et culturels attractifs
... et valorisables en complément de l'itinéraire

CONTACT

Référent départemental du Réseau Geotrek Pyrénées-Orientales et administrateur de Geotrek-Admin :

Eloïsa FABRE
Chargée de projet Geotrek
Mission Randonnée et Activités de Pleine Nature
Département des Pyrénées-Orientales
Tél. 04 68 85 82 49 – Email : eloisa.fabre@cd66.fr





B. Frankel

CONSIGNES GÉNÉRALES

Attention !

Il est impératif de ne pas dépasser le nombre de « caractères espaces compris » (CEC) indiqué, sous peine de voir un décalage de présentation sur le site public et une partie du texte disparaître sur l'impression PDF.

Attention !

Pour la mise en forme, le texte doit rester neutre : taille de police uniformisée, pas de gras ni de souligné ni de couleur. Il est donc impératif d'épurer de leur mise en forme tous les textes qui sont importés sur Geotrek. Pour cela, utiliser l'outil 'éditer le code source HTML' (bouton HTML en haut à droite de chaque fenêtre de saisie) avant de copier votre texte.

- Le nom des villes s'écrit avec un trait d'union entre les mots.
Ex. Saint-Laurent-de-Cerdans
- Les numéros de téléphone se notent avec le +33.
Ex. Tel : +33 (0)4 68 85 85 85
- Les altitudes se notent sans espace entre les chiffres.
Ex. 1653 m
- Les siècles se notent en chiffres romains avec un 'e' après.
Ex. XVIe siècle
- La toponymie locale (noms de lieux habités ou non habités, liés au relief, aux cours d'eau, etc.) est respectée. Il convient de mettre une majuscule à la première lettre de chaque mot de la toponymie locale (sauf articles). Se référer au fond de carte IGN pour vérification de la nomenclature (voir scan express = zoom à 500 m, fond de carte le plus actualisé). En revanche, les mots liés à la topographie transcrits en français ne portent pas de majuscule.
Ex. Les gorges de la Carançà ; Coll de la Jaça d'en Vernet
- La distance se calcule automatiquement et s'exprime en kilomètres.
- Le dénivelé se calcule automatiquement à partir du modèle numérique de terrain, et s'exprime en mètres.



B. Frankel



ITINÉRAIRES

Onglet "basique"

CHAMP CONCERNÉ	NOMBRE	CONSIGNES DE SAISIE	MODÈLES / EXEMPLES	INFOS COMPLÉMENTAIRES
Langue		4 choix de langues de saisie : ‘ca’ = en catalan, ‘en’ = en anglais, ‘es’ = en espagnol, ‘fr’ = en français. La langue par défaut est le français. Veiller à ne pas cliquer malencontreusement sur une autre langue.		
Nom	40 CEC max.	Le nom de l’itinéraire est identifié de manière pragmatique selon l’un de ses attributs (caractéristique géographique, géologique, géomorphologique) ou de son intérêt patrimonial, faunistique, floristique. Il est important de définir un seul intérêt par titre : soit géographique, soit historique... Eviter de débiter systématiquement le titre par les mots « Boucle », « Circuit », « Tour », « À la découverte de », etc. Le nom de l’itinéraire s’écrit en minuscules. Eviter de débiter le titre par un article (« La », « Le », « Les ») car répétitif et nuit au référencement du site internet. Pas de point en fin de ligne.	Tour du lac de Matemale Du Mont Capell au bois de la ville Boucle des deux Catalognes Roc de Majorque Sur le chemin des estives	
En attente de publication		Cette case est cochée une fois l’ensemble des données ‘itinéraire’ et ses ‘POIs’ validés par l’auteur, pour vérification finale avant publication.		Validation interne / Une fois l’itinéraire complet, le référent valorisation de la structure gestionnaire de l’itinéraire coche la case ‘En attente de publication’ afin d’enclencher le processus de publication de l’itinéraire sur le portail web local et/ou départemental. Il envoie également un mail à l’administrateur de Geotrek-Admin afin de l’en informer.
Publié		Cette case est cochée pour publier l’itinéraire sur le portail web public.		Validation administrateur / Une fois l’itinéraire vérifié (respect de la charte de saisie), l’administrateur de Geotrek-Admin coche la case ‘Publié’.

CHAMP CONCERNÉ	NOMBRE	CONSIGNES DE SAISIE	MODÈLES / EXEMPLES	INFOS COMPLÉMENTAIRES
En cœur de Parc		Ne pas cocher (ne concerne pas le Réseau Geotrek 66).		
Départ		Le départ se note ainsi : tout d’abord le lieu, suivi d’une virgule et du nom du village, ville, hameau ou lieu-dit le plus proche. Absence de verbe et de sujet. Pour les noms de communes composés mettre les tirets entre les mots. Pour le reste (hameaux, lieux-dits, etc.) se référer à la toponymie utilisée sur le fond de carte IGN (voir scan express = zoom à 500 m, fond de carte le plus actualisé).	La Batllia, Arles-sur-Tech. Refuge de Batera, Corsavy.	
Arrivée		Idem	Idem	
Durée		Indiquer la durée estimée pour réaliser l’itinéraire dans sa totalité, sans compter les arrêts, ni le temps d’interprétation. Attention ! La durée est exprimée en heures mais se note en heures décimales.	1,5 = 1h30 24 = 1 jour 48 = 2 jours	Voir annexe : temps de parcours d’un itinéraire de randonnée pédestre. Pour les circuits VTT, 7 à 10 km/h suivant la technicité du parcours.
Pratique		Sélectionner l’un des 3 types de pratique (choix unique) : rando itinérante, rando pédestre, rando VTT.		
Difficulté		Indiquer la difficulté estimée de l’ensemble de l’itinéraire, en fonction de la modalité de pratique (choix unique) : très facile, facile, difficile ou très difficile.		Voir annexe : niveaux de difficulté.
Parcours		Sélectionner l’un des 4 types de parcours (choix unique) : aller-retour, boucle, étape (= partie d’une boucle ou d’une traversée), traversée (= linéaire avec au moins 1 nuitée).		
Ambiance	500 CEC max.	Le texte d’ambiance présente le profil de l’itinéraire et décrit son caractère à travers les paysages traversés, les milieux, l’histoire, le vécu, le patrimoine bâti, etc. Il permet, à sa lecture, de se faire une idée de la randonnée (ascension, profil vallonné, parcours plat, sommet, milieu forestier, points de vue, etc.). Il doit donner envie de randonner sur l’itinéraire à travers un registre d’émotion et de séduction. Indiquer si possible, dans le texte, le nom du village de départ et rappeler la modalité de pratique pour les itinéraires VTT. Possibilité d’y intégrer les attributs de type « Boucle », « Circuit », « Tour », « Un aller-retour », « À la découverte de », etc. Pour améliorer le référencement, dans le texte utiliser les mots clés d’internet : « montagne », « sommet », « lac », « randonnée », « balade », « promenade », « VTT » + titre de la balade + localisation géographique à partir de mots clés (Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Cerdagne, Vallespir, Réserve, Parc, Têt, etc.).	Le Carlit, à 2921 m, est le sommet incontesté des Pyrénées-Orientales. En faire le tour, en été ou à l’automne, c’est se plonger pendant trois magnifiques journées au cœur de ses trésors : cols d’altitude et hauts plateaux, hameaux pastoraux et cabanes traditionnelles, rus bondissants et immenses étendues azur, troupeaux paisibles et estives fleuries...	
Accès routier	200 CEC max.	Expliquer très succinctement, à l’infinitif, la route à suivre depuis la ville la plus proche. Commencer le texte par « depuis », suivi du nom de la ville la plus proche, puis « suivre » la route en s’appuyant sur la numérotation routière.	Depuis Perpignan suivre la N116 jusqu’à Villefranche-de-Conflent puis la D6 jusqu’à Py.	
Chapeau	130 CEC max.	Le chapeau est une phrase d’accroche qui résume l’intérêt de l’itinéraire et qui interpelle l’internaute afin qu’il consulte l’itinéraire en question. Le chapeau sert à « vendre » en deux lignes ! Tout en évitant les superlatifs habituels (« superbe », « magnifique », « extraordinaire », etc.). Possibilité d’y intégrer les attributs de type « Boucle », « Circuit », « Tour », « Un aller-retour », « À la découverte de », etc. Pour améliorer le référencement, dans le texte utiliser les mots clés d’internet : « montagne », « sommet », « lac », « randonnée », « balade », « promenade », « VTT » + titre de la balade + localisation géographique à partir de mots clés (Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Cerdagne, Vallespir, Réserve, Parc, Têt, etc.).	Des vastes forêts de pins à crochets aux hameaux d’altitude, une étape montagnarde où la Cerdagne dévoilera ses plus beaux atours.	

CHAMP CONCERNÉ	NOMBRE	CONSIGNES DE SAISIE	MODÈLES / EXEMPLES	INFOS COMPLÉMENTAIRES
Description	Entre 1200 et 3000 CEC	Le descriptif, précis mais assez court, sert à expliquer l’itinéraire à prendre. Il décrit le sentier à emprunter aux croisements, ainsi que les changements de topographie et de milieu majeurs. Il précise également les points de repère : refuges, bâtis, rivières, falaises, sommets, etc. Le point d’arrivée ou de retour (si itinéraire aller/retour) de la randonnée doit être précisé. Faire des phrases simples, courtes et synthétiques, allant à l’essentiel. Pas de description détaillée sur le patrimoine (les POI suffisent). Les verbes sont à l’infinitif uniquement (pas d’utilisation de vous ou il). Sur la carte, le départ est représenté par un panneau vert, chaque point de repère par un numéro (1, 2, 3, etc.), et le point d’arrivée par un panneau rouge. Attention ! Le nombre total de points de repère est fixé entre 3 et 10 ; au-delà, cela pénalise la lecture et pour les itinérances, il faut peut-être envisager un nouveau découpage d’étape. L’itinéraire est décrit depuis le point de départ (D). Le descriptif est organisé en paragraphes successifs reprenant : le numéro ou la lettre ‘D’, un tiret du 6, le picto signalétique, le nom du point de repère et son altitude entre parenthèses, le tout en gras. Le point de repère porte le nom du lieu-dit où il se situe ou, à défaut, la côte indiquée sur la carte IGN (ex. Côte 731), ou tout élément permettant d’identifier le lieu sur le terrain (ex. Piste forestière). Attention ! Cette mise en forme n’utilise pas la numérotation automatique. Après chaque numéro il convient de décrire la première action : poursuivre en face, descendre à droite, etc. Insérer dans le descriptif des éléments de repère visuel (traverser la route, après la cabane, etc.). Il convient de préciser, après le petit picto triangle ‘danger’, la nature de la difficulté de certains passages (ex. passage vertigineux avec ou sans main courante, dalle glissante, ornière profonde, marche importante, pierriers, gués, etc.). Ces indications spécifiques seront reprises, dans l’ordre, dans la section dédiée aux recommandations. Eviter l’emploi des directions cardinales (nord, sud, etc.) et privilégier une orientation à partir du champ visuel du randonneur (à gauche, tout droit, laisser à droite, etc.). Attention ! Il est nécessaire d’utiliser l’outil ‘éditer le code source HTML’ (cliquer sur le bouton HTML en haut à droite de la fenêtre de saisie, puis copier le texte dans la fenêtre ‘éditeur de source HTML’) avant de procéder à la mise en forme du texte. En fin de description, ajouter la mention correspondante : • Si le descriptif a été réalisé par un prestataire ou tout autre entité (texte en italique) • S’il s’agit d’un itinéraire homologué GR® ou GR®P par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, suivie des logos FFRandonnée et GR® (s’applique uniquement aux itinéraires gérés par le Département) • S’il s’agit d’un itinéraire PR labellisé® par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, suivi des logos FFRandonnée et PR labellisé® (s’applique uniquement aux itinéraires gérés par les interco) • Si l’itinéraire est inscrit au PDIPR (texte en italique et de couleur orange : #ff66000)	D - 🚰 Refuge de Batera (1471 m) - Prendre l'épingle à droite de la route, 75 m après le refuge. Partir tout droit sur un chemin le long d'un bâtiment désaffecté et, juste après, sur le sentier qui monte à droite. Passer à un petit belvédère et, 200 m après, dans une mini clairière, prendre le petit sentier qui plonge à gauche. ⚠️ Descendre bien raide, d'abord dans un bois puis sur une petite crête. Au pied d'une aiguillette rocheuse, poursuivre la descente à droite, dans la futaie. 1 - 🚰 Petit torrent (1200 m) - Le traverser par un gué aménagé. Escalader le talus en face et poursuivre la descente, rive droite, dans une forêt aux peuplements très divers. À une petite bifurcation, poursuivre tout droit, en montée régulière. Dans une hêtraie lumineuse, passer au pied de quelques gros rochers et poursuivre le sentier. 2 - 🚰 Coll d'en Cé (1263 m) - Franchir la barrière à droite et quitter de suite le chemin de la « variante par la piste » pour le sentier de droite passant une seconde clôture. S'élever par de longs lacets confortables, sous le couvert des hêtres puis des pins. 3 - 🚰 Les Roquetes (1620 m) - Etc. <i>Rédaction : Jean-Denis Achard, 3 sup Éditions.</i> Cet itinéraire fait partie des 1000 km de GR® et GR®P du Département des Pyrénées-Orientales. GR® et GR®P sont des marques déposées par la Fédération Française de Randonnée Pédestre et le balisage de cet itinéraire est réalisé par les bénévoles du Comité Départemental de la Fédération Française de Randonnée Pédestre des Pyrénées-Orientales.  Cet itinéraire a obtenu le label de qualité PR labellisé® de la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Un contrôle de qualité de cet itinéraire est réalisé tous les deux ans par les bénévoles du Comité Départemental de la Fédération Française de Randonnée Pédestre des Pyrénées-Orientales.  <i>Cet itinéraire est inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des Pyrénées-Orientales.</i>	Voir annexe : conseils complémentaires pour la rédaction du descriptif. URL du lien : https://cdrp66.fr Cible : Ouvrir dans une nouvelle fenêtre Titre : CDRP66
Insérer un service		Choisir le ou les pictos à insérer dans le descriptif (plusieurs choix possibles) : logo FFRandonnée, logo GR®, logo PR labellisé®, danger, carrefour.		

Onglet "avancé"

CHAMP CONCERNÉ	NOMBRE	CONSIGNES DE SAISIE	MODÈLES / EXEMPLES	INFOS COMPLÉMENTAIRES
Aménagement handicapés		Indiquer si le site ou le sentier fait l’objet du label Tourisme Handicap et, si oui, préciser sur quels types d’handicap (moteur, auditif, visuel, mental), en déclinant succinctement les aménagements dédiés.	Label Tourisme Handicap (moteur, auditif), deux places de parking réservées aux personnes en situation de handicap, accès au premier belvédère, signalétique adaptée et borne auditive.	
Stationnement		Le stationnement se note ainsi : tout d’abord le lieu suivi d’une virgule et du nom du village, ville, hameau ou lieu-dit. S’il existe un parking indiquer « Parking » puis son nom officiel (signalétique), ou le nom d’usage du parking, suivi d’une virgule et du nom du village, ville, hameau ou lieu-dit. Absence de verbe et de sujet.	A proximité du refuge de Batera, Corsavy. Parking au Coll de la Rua, Corsavy.	
Transport en commun		Lien vers les sites internet proposant une alternative à la voiture individuelle. Texte standard, à compléter si nécessaire au cas par cas. Il est possible notamment de préciser les transports spécialement mis en place sur un site dont l’accès voiture est limité en raison d’une réglementation spécifique (ex. site des Bouillouses). Ne pas oublier de créer un lien à partir de l’onglet ‘Insérer / éditer le lien’.	• <u>Texte standard à insérer systématiquement</u> : Retrouvez tous les transports en commun liO, dont le Train Jaune, sur www.laregion.fr Sinon, pensez au covoiturage ! (supprimer la mention sur le Train Jaune si l’itinéraire n’est pas concerné) • <u>Texte en option à insérer si nécessaire</u> : Réservez votre train de nuit au départ de Paris et à destination de Latour-de-Carol ou Cerbère sur www.oui.sncf	URL du lien : https://www.laregion.fr/modes-de-transports Cible : Ouvrir dans une nouvelle fenêtre Titre : Transports en commun liO URL du lien : https://www.oui.sncf Cible : Ouvrir dans une nouvelle fenêtre Titre : OUI.sncf
Recommandations	500 CEC max.	Indiquer les recommandations particulières liées au site, à la période de l’année (risque incendie), aux risques temporaires (météo, etc.) et en lien avec les risques induits par la modalité de pratique. Ensuite reporter également les recommandations spécifiques indiquées dans le descriptif (dans le même ordre, ou en les regroupant de manière logique). Utiliser si possible l’infinitif ou à défaut conjuguer sans utiliser le «vous». Toutes les recommandations générales liées à la sécurité du randonneur et au respect du bon comportement en milieu naturel sont déjà intégrées dans l’onglet ‘Conseils et recommandations’ (page statique) accessible depuis l’onglet ‘En savoir plus’ présent en haut à droite de la page principale du portail web, et ce, pour chaque modalité de pratique. Possibilité de structurer les recommandations (ex. caractéristiques / abri, eau / échappatoires), dans ce cas : sauter la 1ère ligne, mettre les sous-titres en gras et aller à la ligne entre les titres et chaque paragraphe.	Passage vertigineux à pied. Franchissement de marche à VTT. Site ouvert l’après-midi en période de risque incendie « très sévère ». Baignade et bivouac interdits toute l’année dans les gorges. Caractéristiques Longue étape sauvage avec un bon dénivelé, principalement sur sentiers plus ou moins larges, bien ombragés. Une descente bien raide au départ, à froid. Abri, eau Cabanes en 5 (à 5 min) et en 6. Source en 6. Echappatoires Du Coll d’en Cé, par la piste à gauche, vers le hameau de Leca en 1 h. De Sant Guillem par le sentier vers l’Allau en 0h50.	
Thèmes	Pas + de 3 par itinéraire	Sélectionner le ou les thèmes majeurs de l’itinéraire (plusieurs choix possibles). Limiter le nombre de thèmes au minimum afin de faciliter la lisibilité de l’itinéraire (1, 2 ou 3 thèmes à chaque rando, mais pas plus). Le choix doit donc être pertinent et en cohérence avec les offres thématiques voisines. Il convient d’être très vigilant, car sinon cela pénalise l’efficacité du champ recherche proposé à l’utilisateur. Ne pas renseigner pour le VTT (sauf si thématique majeure).		

CHAMP CONCERNÉ	NOMBRE	CONSIGNES DE SAISIE	MODÈLES / EXEMPLES	INFOS COMPLÉMENTAIRES
Réseaux		Sélectionner le ou les balisages à suivre (plusieurs choix possibles), dans l'ordre suivant : GR®, GR®P, PR labellisé®, PR, VTT, itinérance VTT, VTT (PNR). Ils apparaîtront dans l'ordre de saisie dans le bandeau 'Info' en haut de la fiche publique de l'itinéraire.		
Accessibilité		Ne pas renseigner (non utilisé)		
Liens web	Pas + de 1 par catégorie de lien web	Sélectionner le ou les liens web à insérer (plusieurs choix possibles), dans l'ordre suivant : météo (obligatoire), portail web local dédié à la rando (si existant), photo 360° (si disponible sur google street view), info chien de protection (si rando en estive). Se limiter à 1 lien web par catégorie (max. 1 météo + 1 portail web local dédié à la rando + 1 photo 360° + 1 info chien de protection). Dans la mesure du possible, effectuer les choix parmi les liens déjà existants. Sinon, possibilité d'ajouter d'autres liens selon la randonnée (réserve, site VTT, etc.) : cf. infos complémentaires. Attention ! L'insertion d'un lien refuge ou hébergement concerne uniquement les randos en itinérance (ex. GR10) ou les randos locales dont un refuge constituerait l'objectif de la rando.	Consultez la météo avant de partir en randonnée Découvrez toutes les randonnées du Haut Vallespir Visite virtuelle 360° du Coll de la Cirera Si je rencontre un chien de protection ?	Ajouter un lien web : • Cliquer sur le '+' (vert) • Indiquer dans le champ 'nom' [Fr], le titre que vous souhaitez voir apparaître sur le site public (commencer par un verbe à l'impératif) • Copier l'adresse du lien web dans le champ 'URL' • Dans le champ 'Catégorie', sélectionner une catégorie proposée dans le menu déroulant
Lieux de renseignement	1 seul	Sélectionner le lieu de renseignement le plus proche.		
Source		Indiquer l'ouvrage, l'éditeur et la date d'édition d'où est extrait l'itinéraire, le cas échéant. Attention ! A ne renseigner que si l'éditeur n'est pas la collectivité gestionnaire.		
Portail		Sélectionner le ou les portails web (plusieurs choix possibles) sur le(s)quel(s) l'itinéraire doit être publié. Par défaut, en l'absence d'autre portail web, la publication s'effectue sur le portail départemental. Attention ! Ne publier que sur le portail web du gestionnaire, sinon demander au partenaire l'accord préalable.		Le référent valorisation de la structure gestionnaire de l'itinéraire renseigne le ou les portail(s) sur le(s)quel(s) l'itinéraire doit être publié. Dans le cas où un territoire souhaite publier sur son portail web un itinéraire dont il n'assume pas la gestion, celui-ci doit en faire la demande auprès du référent valorisation de la structure gestionnaire concernée qui se charge, si celui-ci est favorable, de renseigner le portail cible du territoire ayant fait la demande de publication.
Enfants		Sélectionner le ou les itinéraires (plusieurs choix possibles) composant une étape de l'itinéraire principal. Attention ! Concerne uniquement les randos en itinérance (ex. GR10).		
ID externe		Ne pas renseigner (non utilisé).		
Deuxième ID externe		Ne pas renseigner (non utilisé).		
POIs exclus		Sélectionner le ou les POIs (plusieurs choix possibles) dont la publication n'est pas souhaitée sur l'itinéraire concerné.		
Itinéraires liés		Ne pas renseigner (non utilisé).		

Onglet "fichiers attachés"

CHAMP CONCERNÉ	NOMBRE	CONSIGNES DE SAISIE	MODÈLES / EXEMPLES	INFOS COMPLÉMENTAIRES
Photo	4 photos max.	La photo principale est l'image d'accroche de la randonnée. Choisir une photo de très bonne qualité esthétique. Compléter éventuellement par 1 à 3 photos supplémentaires, si elles sont de très bonne qualité. Si plusieurs photos sont insérées, veiller à cocher l'étoile pour sélectionner la photo principale. Si l'itinéraire est autre que pédestre, la photo principale doit comporter des figurants pour illustrer l'activité (éventuellement les autres photos aussi, si possible). Les photos doivent être libres de droit ou avec une autorisation d'utilisation à des fins non commerciales. Attention ! Il est impératif de respecter le format et les dimensions exactes indiquées ci-dessous (si autre format ou difficultés à respecter les dimensions, contacter le référent départemental). Caractéristiques des photos : • Format : 3/2ème • Orientation : paysage • Dimensions (valeurs exactes) : 21,6 x 14,4 cm ou 850 x 567 px • Résolution = 100 dpi (pixels/pouce) • Taille : entre 200 Ko et 1 Mo • Pas de photo portrait	Refuge de l'Estanyol - © B. Frankel - CD66 Torre de Creu - CC Pyrénées Catalanes	Détail des acronymes possibles : CC Aspres Thuir CC Conflent Canigó CC Haut Vallespir CC Pyrénées Catalanes CC Pyrénées Cerdagne CC Vallespir CD66 OTI Aspres OT Conflent Canigó OTC Pyrénées Cerdagne OTI Vallespir OT Boulou Pour insérer une photo, renseigner les informations suivantes : • Mode : sélectionner 'fichier' • Fichier : cf. consignes de saisie • Type de fichier : photographie • Auteur : © suivi de la 1ère initiale du prénom, puis un point, le nom, un tiret du 6 et l'acronyme de la structure (le cas échéant) afin d'éviter l'affichage de la légende sur deux lignes • Nom de fichier : idem que légende • Légende : lieu ou objet principal de la photo, rester simple et court, ne pas indiquer le mot latin des espèces (insérer cette information dans le texte du POI).



POINTS D'INTÉRÊT (POIs)

CHAMP CONCERNÉ	NOMBRE	CONSIGNES DE SAISIE	MODÈLES / EXEMPLES	INFOS COMPLÉMENTAIRES
Positionnement	3 à 6 par itinéraire	La nature des POIs relève du patrimoine naturel et culturel uniquement (hébergements, services, offices de tourisme, etc. sont exclus et répertoriés via une autre fonctionnalité). Le nombre de POI par itinéraire est de 3 à 6. Positionner le POI (fond IGN ou fond ortho) sur le tracé de l'itinéraire. Les POIs doivent être répartis au mieux sur l'itinéraire : éviter de tous les grouper dans la même zone ! Le POI est rattaché au tronçon le plus proche. Attention ! Si ce tronçon ne fait pas partie d'un itinéraire publié (autrement dit, si le POI n'est pas rattaché à un tronçon de l'itinéraire publié), alors le POI n'apparaîtra pas sur le site public. Attention ! Si un POI est positionné au-delà de 50 m du tracé, il n'y aura pas de déclenchement automatique de l'alerte POI de la version mobile embarquée.		
Langue		4 choix de langues de saisie : 'ca' = en catalan, 'en' = en anglais, 'es' = en espagnol, 'fr' = en français. La langue par défaut est le français. Attention ! Veiller à ne pas cliquer malencontreusement sur une autre langue.		
Nom	40 CEC max.	Le titre du POI doit être composé de 3 ou 4 mots percutants. Débuter le titre par un article (sauf nom de village, refuge, etc.), pas de point en fin de titre, mais possibilité de finir par un « ! » ou « ... ».	La vallée de la Grave Eus, village perché !	
En attente de publication		Cette case est cochée une fois le POI validé par l'auteur, pour vérification finale avant publication.		Validation interne / Une fois l'itinéraire complet, le référent valorisation de la structure gestionnaire de l'itinéraire coche la case 'En attente de publication' afin d'enclencher le processus de publication de l'itinéraire sur le portail web local et/ou départemental. Il envoie également un mail à l'administrateur de Geotrek-Admin afin de l'en informer.
Publié		Cette case est cochée pour publier le POI sur le portail web public.		Validation administrateur / Une fois l'itinéraire vérifié (respect de la charte de saisie), l'administrateur de Geotrek-Admin coche la case 'Publié'.
Type		Sélectionner le thème du POI. A la publication, un picto distinctif de chaque thème est associé automatiquement.		
Description	500 CEC max.	Le point d'intérêt permet de décrire des éléments du patrimoine local, d'intérêt naturel ou culturel, rencontrés en chemin. Dans l'idéal, chaque élément de patrimoine doit être décrit avec une approche générique pour, par exemple, présenter une espèce en prenant soin de la situer sur l'itinéraire, de donner des précisions sur son statut local, son suivi, la gestion mise en place, ou encore de révéler une anecdote à son sujet, etc. Attention ! Pour la mise en forme, le texte doit rester neutre : pas de gras ni de souligné. Utiliser pour cela l'outil 'éditer le code source HTML' (cliquer sur le bouton HTML en haut à droite de la fenêtre de saisie, puis copier le texte dans la fenêtre 'éditeur de source HTML') afin d'épurer le texte de toute mise en forme.		
ID externe		Ne pas renseigner (non utilisé).		

Niveaux de difficulté

La pratique de la randonnée, sous toutes ses formes, est une activité qui peut s'avérer dangereuse, avec des aléas qui peuvent avoir des conséquences graves. Il convient de porter une attention particulière aux différents renseignements techniques, en particulier le niveau de difficulté de chaque parcours.

Une grille de difficulté, composée de 4 niveaux, a été définie pour la randonnée pédestre et VTT (voir page suivante).

Il convient à chaque auteur de bien cerner les spécificités et les difficultés du parcours. Afin de choisir au mieux l'un des quatre niveaux de difficultés, et en cas de doute, il est également possible de prendre en compte :

- la difficulté énergétique de la rando, autrement dit l'**effort** ;
- la difficulté motrice de la rando, autrement dit la **technicité** ;
- la difficulté psychologique de la rando, autrement dit le **risque**.

Exemples :

- Une rando à pied de 4 heures de marche, agrémentée de passages délicats assez sportifs (main courante, vire vertigineuse) ou de dénivelés importants, peut être estimée 'difficile' plutôt que 'moyen'.
- Une rando à pied de 2 heures de marche, avec un passage à gué et sur un bon chemin avec quelques passages un peu moins faciles sur des sections de dalles en rocher, peut être estimée 'facile' plutôt que 'très facile'.

Temps de parcours d'un itinéraire de randonnée pédestre

Durée = (distance / 4) + 0,5 x (dénivelé positif / 300 + dénivelé négatif / 450)

Vitesse moyenne de marche sur du plat : 4 km/h

Correctif appliqué au dénivelé positif : 300 m/h

Correctif appliqué au dénivelé négatif : 450 m/h

Grille de difficulté

Couleur	Niveau	Rando pédestre			Rando VTT
		Cible	Motivation	Critères */**	Critères
Vert	Très facile	Famille active avec enfants, adolescents et personnes passives	Découverte des paysages et du patrimoine	Moins de 2 heures de marche Absence d'obstacles Dénivelé inférieur à 300 m POIs +++	S'agissant de sites labellisés, se référer à la cotation attribuée par la FFC ou la FFCT
Bleu	Facile	Pratiquants occasionnels, familles actives avec adolescents sportifs, parents randonneurs avec enfants	Expérience d'initiation à la balade	2 heures à la demi-journée Quelques obstacles Dénivelé de 600 m max. POIs ++	
Rouge	Difficile	Pratiquants habitués	Goût de l'effort et de la contemplation	Plus de 3h à la journée Terrain escarpé Dénivelé de 1000 m max. POIs ++	
Noir	Très difficile	Pratiquants experts	Challenge sportif et goût de la dénivellation	Plus de 5h à la journée Terrain accidenté Dénivelé de plus de 1000 m POIs +	

* critères non contraignants, donnés à titre indicatif
** pour les itinéraires en aller/retour, ne pas oublier d'évaluer les critères sur l'aller + le retour.

Conseils complémentaires pour la rédaction du descriptif de l'itinéraire

Ce qui mérite d'être souligné dans le texte

► Difficulté intrinsèque de certains passages

Il convient de préciser entre tirets, après le petit picto triangle 'danger', la nature de la difficulté (ex. passage vertigineux avec ou sans main courante, dalle glissante, ornière profonde, marche importante, pierriers, gués, etc.).

► Points de repère

Numérotés et placés sur la carte, ils indiquent les changements majeurs de direction (et non pas tous les croisements, ni tous les carrefours du réseau de sentiers !) et sont repris en gras en début de paragraphe.

► Début du 1er paragraphe

Précise l'action à mener pour débiter l'itinéraire au point de départ (D).

► Type de voie empruntée

Ex. route, piste, chemin, sentier, allée, raidillon, etc.

► Nature du chemin

Ex. caillouteux, de terre, empierré, herbeux, rocailleux, sableux, etc.

► Principaux changements de topographie et de milieux majeurs

Ex. col, rivière, limite de bois, falaise, bâti, hameau, village, etc.

► Recommandations d'usage spécifiques à un passage particulier

Ex. « Bien refermer la barrière ».

Points de vigilance

- Toutes les recommandations générales liées à la sécurité du randonneur et au respect du bon comportement en milieu naturel sont déjà intégrées dans l'onglet 'Conseils et recommandations' (page statique) accessible depuis l'onglet 'En savoir plus' présent en haut à droite de la page principale du portail web, et ce, pour chaque modalité de pratique.
- Ne pas souligner les points forts de la balade (détails croustillants), ceux-ci doivent être intégrés dans les POIs de l'itinéraire.
- La règle de base est de se mettre à la place d'un utilisateur qui ne connaît pas l'itinéraire, ni le pays.

Style rédactionnel

- Décrire l'itinéraire uniquement à l'infinitif (pas d'utilisation de « vous », « on » ou « il »), dans l'ordre de progression en donnant des consignes claires.
- A chaque point de repère, il convient toujours de décrire la première action (ex. « Poursuivre en face », « Virer en direction de »).
- Faire des phrases courtes et synthétiques (pas de subordonnées relatives), éviter les répétitions de verbes et livrer des indications sur la pente rencontrée en utilisant les verbes « monter », « gravir », « descendre ».
- Employer des virgules, des points-virgules ou des conjonctions de coordination pour délimiter les actions (ex. « Aller tout droit et traverser le bois » plutôt que « Aller tout droit dans le bois »).
- Eviter l'emploi systématique des directions cardinales (nord, sud, ouest, est), réservées aux zones montagneuses ou forestières très denses, et privilégier une orientation à partir du champ visuel du randonneur (ex. « gauche », « tout droit », « laisser à droite », etc.).
- Si l'itinéraire est un aller-retour, le point de retour doit être précisé et fait l'objet d'un point de repère. Par contre, si dans un itinéraire on trouve un petit aller-retour, le point de demi-tour n'est pas nécessairement indiqué par un point de référence.
- Si l'itinéraire est une étape d'une itinérance, le point d'arrivée de l'étape doit être précisé en fin de descriptif (ex. « Puis, poursuivre tout droit et finir l'étape au refuge de Sant Guillem »).
- La présence d'un balisage opérationnel est un des critères de sélection des itinéraires mis en ligne. Il n'est donc pas nécessaire d'indiquer dans le descriptif si l'itinéraire est balisé, ni le type de balisage rencontré en chemin (sauf en cas de changement de balisage). Ces données sont renseignées de manière automatique depuis le champ 'Réseaux' de Geotrek-Admin pour être insérées dans le bandeau 'Info' sur la fiche publique de l'itinéraire.



RANDO

PYRÉNÉES
ORIENTALES

LE DÉPARTEMENT



Y. Kerveno

Contact

Eloïsa FABRE
Chargée de projet Geotrek
Mission Randonnée et Activités de Pleine Nature
Département des Pyrénées-Orientales
Tél. 04 68 85 82 49 – Email : eloisa.fabre@cd66.fr

